

2^e Rencontre socialiste transfrontalière

**26 NOVEMBRE 2016
CAROUGE**

**15H30-19H30
SALLE DU RONDEAU**

Accueil et introduction

Stéphanie Lammar, conseillère administrative de Carouge

Stéphanie Lammar rappelle l'histoire de la Ville de Carouge, intimement liée à la frontière : créée pour s'opposer à Genève, séparée artificiellement en 1816 de son arrière-pays, elle montre à la fois l'arbitraire des frontières et la nécessité de leur dépassement ; pourtant Carouge est fière d'être restée elle-même, commune autonome dans le cadre du canton et non pas quartier de la ville de Genève. Ce passé, cette identité la prédestine à comprendre les enjeux débattus ce soir. Elle souhaite plein succès à cette rencontre, la 2^e du genre et se réjouit qu'elle ait lieu dans sa Ville.

Mathias Meyer, président de la Section socialiste de Carouge

Au quotidien les habitant-e-s sont confronté-e-s aux conséquences d'un développement régional non maîtrisé : enjeux d'emploi, de circulation, de logement, et ne savent que fort peu sur les actions entreprises pour améliorer la coordination des prestations et la qualité de vie des habitant-e-s. Il se réjouit qu'à travers une meilleure concertation et collaboration entre socialistes des territoires concernés on puisse améliorer le quotidien dans notre bassin de vie. La position de la section est constructive et participative.

René Longet, responsable du groupe agglo du PSG, animateur de la rencontre

Il remercie vivement la section et le PSG pour leur implication qui ont rendu cette rencontre possible. Il rappelle que la plateforme socialiste de l'agglo a été créée en 2012 suite au manifeste lancé en octobre 2011 lors des élections cantonales *Une agglomération pour toutes et tous sans privilèges*, et portée par les 4 partis socialistes des territoires concernés. Chaque formation a désigné ses délégué-e-s et dans un premier temps il avait été tenté de produire des documents par voie de circulation mais assez vite les limites de l'exercice sont apparues. Il en est résulté la décision d'organiser des rencontres entre les militant-e-s des partis concernés en fonction de leurs disponibilités, et la première rencontre transfrontalière socialiste s'est tenue à Meyrin le 5 septembre 2015. Ce fut un événement fondateur qui a rassemblé plus de cent camarades.

Puis la plateforme a proposé à ses composantes de réitérer l'événement, cette fois-ci autour d'enjeux thématiques. Un programme a été validé qui est celui qui nous réunit présentement. Nous avons à incarner une 3^e voie, entre l'immobilisme des uns et la division des autres, celle de progrès significatifs et visibles au bénéfice d'un rééquilibrage des territoires. Nous sommes à un tournant de l'histoire et si en 1816 nos prédécesseurs ont su pondérer le découpage territorial en instaurant des zones franches et en 1974 accompagner le développement urbain d'un instrument tel que le CRFG, il nous faut inventer la gouvernance de l'agglo du 21^e siècle, et les socialistes des 4 territoires ont un rôle clé à jouer.

La coopération régionale, fonctionnement, résultats, attentes et défis

Anna-Karina Kolb, Directrice du Service des affaires extérieures et fédérales, Canton de Genève

Le lancement du projet d'agglomération franco-valdo-genevois a accompagné une dynamique d'investissements d'une ampleur sans précédent dans notre région franco-valdo-genevoise. Ces investissements concernent les transports (desserte ferroviaire avec Léman 2030, Léman Express, rénovation urbaine et multimodalité dans les 6 gares CEVA, extension du réseau trams, travaux routiers, voie verte pour les deux roues) mais aussi l'environnement, la préservation du paysage et de la biodiversité avec les corridors biologiques ou encore les contrats de rivière.

Les organismes de coopération transfrontière qui rendent ces planifications et réalisations possibles sont souvent peu visibles et pas nécessairement bien compris. Leur structure Leur complexité est liée aux différences dans les architectures institutionnelles entre les deux pays.

Si la Constitution suisse (art. 56) permet aux cantons de mener des activités de coopération transfrontière, pour lancer des projets avec la France, le système français exige la présence d'une multitude d'acteurs et laisse un grand pouvoir à l'autorité centrale. La réforme de la gouvernance transfrontalière menée depuis 2 ans vise à bien répartir les domaines d'action entre les organismes transfrontaliers et éviter les doublons.

Le premier de ces organismes est le CRFG, Comité régional franco-genevois, institué en 1973. IL est lié à la compensation financière que Genève reverse aux départements de l'Ain et la Haute-Savoie pour compenser les charges liées aux travailleurs frontaliers, qui paient l'impôt à la source (la compensation financière représente 3,5% de la masse salariale et se monte à 280 millions CHF en 2015). Le CRFG traite de questions importantes pour les citoyens, comme la sécurité, de santé et la formation professionnelle, mais réunit les acteurs concernés et s'adresse rarement au grand public. Parmi les enjeux discutés figurent la question de la sécurité dans le futur Léman Express, l'aéroport, ou encore le CERN. Question santé, le CRFG s'attache à observer actuellement les effets des décisions françaises sur l'assurance maladie des frontaliers, désormais assujettis à la sécurité sociale française.

Le second organisme important pour la dynamique régionale est le GLCT (Groupement local de coopération transfrontalière) du Grand Genève, en charge de la gouvernance de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Il est prioritairement en charge des projets transfrontaliers en matière d'aménagement, de mobilité et d'environnement. Tous les partenaires du GLCT vont signer le projet d'agglomération de troisième génération le 8 décembre prochain, pour obtenir des cofinancements de la Confédération.

La Métropole lémanique est l'emblème utilisé par les gouvernements des cantons de Genève et de Vaud pour défendre à Berne les intérêts de notre région lémanique, une des plus dynamiques de Suisse. Par exemple sur les projets de transports routiers et ferroviaires, sur lesquels nous nous efforçons de rattraper notre retard.

L'activité de ces organismes ne représente pas l'entier de la coopération transfrontalière : beaucoup d'autres acteurs organisent et rendent possible la coopération transfrontière, par exemple dans le domaine culturel ou social. Mme Kolb souligne que nous n'avons pas d'autre choix que de collaborer sur ce territoire partagé et conclut en soulignant le facteur temps ; beaucoup a été fait, et beaucoup est à faire, mais il faut faire du temps notre allié pour construire notre bassin de vie.

Bernard Gaud, Ancien Maire de Chevrier (74) et ancien président de l'ARC, association régionale de coopération des collectivités du Genevois

M. Gaud constate que même au sein du monde politique, l'architecture complexe de la coopération régionale est souvent peu comprise. Gérer une agglomération dans un seul pays n'est déjà pas facile, beaucoup de travail doit être investi pour organiser et structurer les choses ; lorsque cette agglomération est transfrontière, tout cela se complique considérablement. Les compétences des acteurs ne sont pas symétriques, leurs compositions et fonctionnements non plus. Il faut beaucoup d'énergie pour faire fonctionner correctement une structure complexe d'agglomération et quand la dimension transfrontière s'ajoute, la motivation, la volonté doivent monter d'un cran. Si les élus ne sont pas habités par une grande force de conviction, la qualité de vie des habitants des divers territoires en pâtira rapidement.

Cette conviction doit en particulier se fonder sur la reconnaissance d'un intérêt réciproque et partager de gérer les enjeux transfrontaliers ensemble, au bénéfice des populations. Ainsi la votation de mai 2014 sur les parkings périphériques que les collectivités françaises acceptaient de créer pour réduire les nuisances sur Genève a été perdue faute d'engagement fort des élus genevois, ce qui a plombé durant de longs mois la coopération transfrontalière. De manière générale, face aux mouvements populistes qui exploitent les incompréhensions des populations, l'attitude très répandue de faire profil bas au lieu d'expliquer les actions menées est désastreuse.

M. Gaud a entrepris pour un groupe informel de réflexion franco-valdo-genevois appelé le *Manifeste* une analyse des flux financiers transfrontaliers. Ces flux qui contribuent aux budgets des communes de résidence des frontaliers depuis plus de 40 ans sont entourés d'une grande discrétion. Côté français parce qu'ils constituent une exception : les impôts sur les revenus vont ordinairement à l'Etat et les transports sont financés par un prélèvement sur les emplois, pénalisant les communes à faible taux en emplois. Côté genevois, on s'est longtemps désintéressé de ce que deviennent ces montants, estimant que cela serait de l'ingérence. Son analyse publiée sous le titre «*Post tenebras lux... sur les finances du Grand Genève*» par la

Salévienne (société d'histoire régionale) est mise à disposition des participants. Ces transferts sont parfois mal compris à Genève, or il est évident que du fait de la présence sur leur territoire de nombreux frontaliers, les communes en voient leurs charges d'infrastructures augmenter..

René Longet conclut cette partie en soulignant le facteur temps, mais qui est lié au facteur confiance et au facteur visibilité. Le temps est accordé par les populations aux décideurs si elles ont l'impression qu'on avance de manière tangible et visible. Or, même si les instances de coopération permettent à l'évidence d'importantes réalisations, le rythme de celles-ci est largement en-dessous de ce que les populations attendent et le rôle de ces instances n'est ni identifié ni connu. Le citoyen reste le grand oublié de la coopération transfrontalière et cela se paie tôt ou tard. Enfin, si en effet nous devons reconnaître que nos intérêts mutuels sont de mieux organiser la vie sur ce territoire partagé, nous devons aussi avoir la volonté de mettre la vitesse supérieure.

Les personnes présentes (environ 50) se répartissent dans les trois ateliers menés en parallèle, puis leurs rapporteurs rendent compte en plénière de leurs constats et propositions

Atelier I-Formation-culture

Rapporteurs : Guillaume Mathelier, Maire d'Ambilly et Isabelle Brunier, députée au Grand Conseil GE

Les points mis en avant sont les suivants :

- faire mieux connaître les bonnes initiatives et pratiques, ainsi le fonds d'aide à l'apprentissage de la Ville de Meyrin.
- le campus des métiers de l'écoconstruction qui se prépare à Annemasse et qui souhaite impliquer des CFC suisses.
- la reconnaissance des formations et diplômes afin d'assurer la mobilité de leurs titulaires, ce qui implique aussi le soutien de nos parlementaires nationaux.
- donner à l'Université de Genève un rôle d'Université du Grand Genève, en mobilisant des fonds transfrontaliers.
- la promotion du logement pour étudiants, notamment à travers des coopératives.
- la facilitation de l'accès aux prestations de santé.
- la mobilisation de la culture comme facteur d'identité de l'espace transfrontalier, à travers les actions des acteurs eux-mêmes, mais aussi des communes de l'ACG et de l'ARC, la culture étant une compétence communale forte.
- l'illustration de la culture dans sa diversité, y compris sa présence dans les quartiers populaires et dans la rue.

Atelier II Economie-emploi

Rapporteurs : Romain de Sainte-Marie, vice-président du PSG, député au Grand Conseil GE et Fabienne Freymond Cantone, conseillère municipale de Nyon et députée au Grand Conseil VD

Les points suivants sont relevés :

- Une perte générale sur les territoires concernés dans le secteur secondaire ; le modèle traditionnel de mixité et de complémentarité des secteurs primaire et secondaire disparaît au profit du seul tertiaire, ou d'une progressive désertification du territoire.
- Les inégalités territoriales s'accroissent ainsi et même les territoires bien dotés en tertiaire subissent la forte volatilité de ces activités et les délocalisations rapides.
- Seul le canton de Vaud présente un relatif équilibre entre emplois et habitat.
- La grande richesse des communes frontalières française est ... le travail frontalier.
- Il s'ajoute à cela la problématique de l'insertion professionnelle. La précarité s'accroît sur le territoire : difficulté de trouver un premier emploi, surenchère sur les diplômes, emplois à durée déterminée, abus des stages, travail sur appel, salaires insuffisants, écarts croissants entre bas et hauts salaires.
- Il faudrait travailler sur un rééquilibrage des territoires, sur une plus grande autonomie, aller vers une relocalisation ; pourquoi pas à côté du Grand Genève un Grand Annecy qui fidéliserait une activité économique autour de lui ?
- Un secteur secondaire fondé sur la formation et la recherche pourrait connaître un nouvel essor, redonner un enracinement local à l'emploi, car moins volatil.
- Davantage mettre en réseau les lieux de formation, qui sont de très bon niveau.
- Le relativement bas prix du terrain en France devrait inciter à une réindustrialisation de la région, en favorisant l'installation d'activités sur ces terrains disponibles.

Atelier III Transport, territoire, logement

Nicole Valiquier rapporte sur l'atelier animé par Claude Uldry, PSG et Denis Linglin, Maire de Sergy (01) et ancien membre de l'ARC. Elle met en évidence les éléments suivants.

- Les outils d'aménagement et les compétences sont très différents entre les deux pays : à Genève le canton établit un plan directeur d'aménagement qui s'impose aux acteurs publics et en particulier aux communes ; en France, celles-ci définissent en régie propre les possibilités d'occupation du sol sur leur territoire ; dans le canton de Vaud, leurs compétences en matière d'urbanisme sont également fortes.
- Les deux cantons ont eu des difficultés avec la Confédération sur la question de l'insuffisance des surfaces d'assolement.
- Il en va de même dans le domaine du logement, des concepts de droit foncier et de statut du sol.
- La notion de coopérative est peu connue en France, où l'accès à la propriété est une valeur forte et une perspective ouverte à de larges couches de la population, ce qui n'est pas le cas en Suisse.
- La définition même du logement social n'est pas pareille, à Genève un immeuble HLM n'a été subventionné que sur 20 ans de manière dégressive et est souvent conçu, tout comme les HBM, avec un meilleur standard de qualité que cela ne peut être le cas en France, où son objectif social est pérenne. Quant aux logements d'utilité publique genevois, ils ne recouvrent pas que les logements meilleur marché.
- Il n'y a pas de cadre juridique qui oblige à répondre à la demande en logement social sur le territoire de l'agglomération.
- Si dans les deux départements français, il se crée 1500 logements par an, à Genève on n'arrive pas à un rythme satisfaisant ; les prix du foncier restent très élevés à Genève et ces deux facteurs incitent de nombreux résidents genevois à s'établir sur territoire français.
- Il n'y a pas d'instrument de péréquation fiscale qui permette de compenser les inégalités sur le territoire en termes de rapport habitat/emplois ; la rétrocession des fonds frontaliers se fait entre Genève et les communes françaises mais n'est pas pratiquée entre Genève et Vaud.
- La forte dispersion de l'habitat génère un phénomène d'étalement urbain, un manque de densité, qui crée à son tour d'importants problèmes de déplacement. Se pose donc à l'échelle de la région une vraie problématique d'équité territoriale, enjeu à relever dans nos politiques respectives.

Discussion

Les points suivants sont soulignés dans la discussion :

- Marion Sobanek relève les freins existant en Suisse à la possibilité d'accéder à la propriété et le rôle des banques dans la faible part de propriétaires.
- Denis Linglin rappelle la nécessité de ne pas oublier les enjeux de gouvernance qui sous-tendent l'ensemble des thèmes évoqués. Il faut passer d'une mentalité où on revendique des droits à un partage entre droits et devoirs et à une prise de responsabilités communes ; la gouvernance du 21^e siècle reste à inventer.
- Carole-Anne Kast suggère de créer un 4^e groupe de travail, l'enjeu des transports dépassant la question du logement et du territoire.

Conclusion et suite

René Longet **constate l'unanimité des groupes de travail pour continuer la réflexion sur ces points et sur la nécessité d'un rassemblement annuel de ce type.** Les groupes de travail s'organiseront donc de manière autonome pour présenter des analyses et des propositions aux 4 composantes de la plateforme.

Les responsables des 4 groupes de travail sont :

- Guillaume Mathelier pour le Groupe 1
- Romain de Sainte-Marie pour le Groupe 2
- Claude Uldry pour le Groupe 3
- Claude Farine pour le Groupe 4 (mobilité).

Guillaume Mathelier s'annonce pour organiser la 3^e rencontre socialiste transfrontière à l'automne 2017 à Ambilly.

La plateforme se réunira début 2017 pour faire le point sur le suivi de ces activités.

René Longet conclut en remerciant chaleureusement l'ensemble des participants. En septembre 2015 à Meyrin nous avons posé le fondement de notre action commune. Maintenant en novembre 2016 à Carouge nous avons ouvert les enjeux concrets. Si pour certains organiser le vivre ensemble sur ce territoire est au mieux un devoir auquel on ne peut pas échapper, pour nous c'est une volonté.

Dès 19h00 : Partie conviviale organisée par la Section de Carouge du PSG.